

VISA ECO CITOYEN (ENVIRONNEMENT HYGIENE ET SECURITE)



OBJECTIFS

Le Visa ECO CITOYEN permet de rendre l'apprenant, en besoin d'insertion professionnelle, autonome dans ses actes de la vie sociale et professionnelle visant à respecter un règlement de sécurité, hygiène, environnement et procédure qualité et ce afin de favoriser le retour ou le maintien dans l'emploi, développer son autonomie et acquérir des compétences essentielles. En transversale ce Visa devra permettre à l'apprenant de prendre conscience des principes de développement durable dans les différentes sphères sociétales

PROGRAMME

- Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité
- Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques
- Être capable d'appliquer les gestes de premier secours
- Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie
- Développer une attitude responsable ; les enjeux sociétaux

NOS ATOUTS :

Formations Individualisées

Des formateurs issus du monde professionnel

Entrée en formation toute l'année

ORGANISATION

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Durée : 30 heures de formation

4 phases En centre

- Phase 1 : Positionnement
- Phase 2 : Formation
- Phase 3 : Evaluation
- Phase 4 : Suivi

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Tout public (demandeur emploi en priorité) de plus de 16 ans sorti du système scolaire obligatoire

FINANCEMENT



Formation financée par le Conseil Régional du Centre Val de Loire

LIEUX DE FORMATION

AFEC
11, rue du 19 mars 1962
41000 BLOIS
☎ 02 54 78 78 41
Contact : Elisabeth et Pascale
✉ _blois@afec.fr